

FICHE PROGRAMME
MAINTIEN DE QUALIFICATION VL 2022
DEKRA-22-VL-MQ-20H-03_02

PROGRAMME**1^{er} jour :**

- Fonction 0 : Évolutions de l'instruction technique concernant les modifications notables (présenter des cas concrets), ce qui ne doit pas être remis en cause (mini, VW VP break) et ce qui n'est pas une modification notable mais une erreur manifeste. Traiter également des véhicules étrangers présentés avec un W garage, du rétrofit
- Fonction 0 : Spécificités des véhicules de carrosserie « Handicap » et présenter des cas concrets
- Fonction 5 : Différencier les cas de fuites et les cas de suintements d'amortisseurs (exemple : groupe VW)
- Fonction 5 : Marquage des pneumatiques (sources d'information à considérer)
- Fonction 6 : Différencier les points « 6.1.1 Etat du châssis » et « 6.2.1 Etat de la cabine et de la carrosserie », TD comportant des exemples
- Fonction 7 : Présenter les évolutions dans le traitement du kilométrage des véhicules et l'incidence d'une erreur de saisie (kilométrage et plaque d'immatriculation)

2nd jour :

- Traitement de certains compteurs (0175, 0701, 0702, 0703, 0810, 0814, 0853, 3006, 3032, 3035)
- Journaux (dont journaux des transferts et date/heure matériel), TD intégrant la détection des anomalies et la correction des problèmes
- Relecture des procès-verbaux afin de détecter des anomalies (absence de mesure, incohérence d'énergie, saisie de défaillance inadaptée, ...) – TD
- Méthodologies de contrôle : assistance de freinage, tambour/disques, pneumatiques, éclairage : cumul des fonctions, fonction 6 – TD
- Évaluation du risque (conformément à l'esprit de la directive) : TD sur des cas concrets

Examen :

- Contrôle des connaissances théoriques (Évaluation)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation à distance d'une durée de 4 heures :

- Leçons, questionnaires et mises en situation.

Formation en salle ou en Classe Virtuelle :

- Alternance de leçons, d'exercices de recherche documentaire, d'interprétation de défaillances et de mises en situations.

OBJECTIFS

Apporter les compétences, comme prévu aux annexes IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié, de la réglementation en vigueur, aux contrôleurs techniques automobile suivant les éléments figurants dans le référentiel émis par le Ministère des Transports pour l'année 2022.

PUBLIC

Contrôleur technique automobile.

PREREQUIS

Être contrôleur technique automobile.

DUREE DE LA FORMATION

4 heures en e-learning
2 Jours (16 heures) en salle ou Classe Virtuelle

LIEUX DE LA FORMATION

Massy
Saint Laurent de Mure
Portet sur Garonne
Yvrac
Cesson Sévigné
Wambrechies
+ 43 autres sites.

PLANNING

Prendre contact avec l'organisme de formation.

NATURE DE LA FORMATION

Adaptation et développement des compétences.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation.

TARIF

Voir le bulletin d'inscription et/ou le devis.

CONTACTS

Tél : 01 30 69 52 52 Choix 5 puis Maintien de Qualification.

formation@dekra.com